

À nos clients
professionnels

Vos références	Votre message	Nos références	Personne à contacter	Date
				10.08.26

Lettre de confirmation de conformité de l'emballage

Cher client professionnel,

Par la présente, la société puteus GmbH confirme sa conformité au règlement (UE) 2025/40 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages, applicable à partir du 12 août 2026.

Le respect des exigences énoncées aux articles 5 à 12 est confirmé, pour autant qu'elles soient applicables.

Cela concerne notamment le respect des exigences relatives aux substances, en ce qui concerne les métaux lourds. La concentration cumulée de plomb, de cadmium, de mercure et de chrome hexavalent ne doit pas dépasser la limite de 100 mg/kg.

Comme nos emballages ne sont pas en contact direct avec des denrées alimentaires, l'article 5, paragraphe 5 (PFAS), ne s'applique pas à nous.

Les emballages que nous utilisons sont recyclables.

Veuillez recevoir mes plus cordiales salutations.

puteus GmbH



Hans de Gruyter
Directeur général

Directeur général:
Hans de Gruyter, Peter de Gruyter
AG Krefeld HRB 9505 · Sitz: Tönisvorst

Sparkasse Neuss · IBAN: DE80 3055 0000 0059 8042 45
BIC/SWIFT-CODE: WELA DE DN

